



L'INFO 1208



Décembre 2011



MOT DU COMITÉ EXÉCUTIF

L'INFO 1208

L'info 1208 est publié par le syndicat des cols bleus de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
SCFP local 1208

Une autre belle année syndicale s'achève. Celle-ci aura été remplie de nouveautés pour les membres : nouvelle convention collective, nouveau plan de classification pour les concierges et ouvriers d'entretien et instauration des nouveaux logiciels «Propre» pour l'entretien des établissements et «GMAO» pour les ateliers.

Vous aurez à assimiler toutes ces nouvelles règles de convention collective et de travail. Soyez sans crainte, Nous allons continuer à vous soutenir dans cette démarche.

SONDAGE SST

Le comité de santé sécurité a fait parvenir à tous les concierges et ouvriers d'entretien un sondage portant sur les différents postes de travail. Nous vous invitons à le remplir et le retourner dès que complété afin que le comité compile les réponses et qu'il prépare un dossier étoffé et solide qui sera déposé à la commission scolaire.

Je tiens à vous souhaiter, à vous ainsi qu'à vos familles, de très joyeuses fêtes. Mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité. Revenez-nous en très grande forme!

Claude Bélanger
Président SCFP1208

BASSIN JANVIER 2012

Le syndicat a convenu avec la commission scolaire de procéder à une séance d'affectation pour combler les postes vacants, le 25 janvier prochain.

Cette séance d'affectation est ouverte à toutes les personnes salariées régulières ainsi que les personnes salariées temporaires qui ont suivi la formation ou réussi les examens de la CSMB.

DÉCÈS



Nos sympathies à la famille et amie du confrère **Laurent (Michel) Girouard**.

ASSURANCES

Taux par période de 14 jours
Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

RÉGIME DES PARTICIPANTS ACTIFS

POUR 26 PÉRIODES DE PAIE
(SECTEUR DE LA SANTÉ, SECTEUR SCOLAIRE
ET AUTRES ORGANISMES ACCEPTÉS PAR LE COMITÉ)

Régime d'assurance maladie de base	Taux		
	Individuel	Monoparental	Familial
Prime totale <i>Secteurs de la Santé et Scolaire</i>	40,07 \$*	52,11 \$*	91,86 \$*
Prime totale <i>Autres organismes acceptés par le Comité</i>	43,29 \$*	56,29 \$*	99,23 \$*
Option I Régime optionnel d'assurance maladie complémentaire	3,69 \$	4,61 \$	7,01 \$
Option II Régime optionnel d'assurance soins dentaires	13,14 \$	22,66 \$	30,19 \$
Option III Régime optionnel d'assurance vie des actifs			
. Assurance vie de base du participant / 1 000 \$ d'assurance	0,156 \$ ou 0,406 % ⁽¹⁾ du salaire		
. Assurance en cas de mort ou mutilation accidentelles / 1 000 \$ d'assurance	0,012 \$ ou 0,031 % ⁽¹⁾ du salaire		
. Assurance vie de base du conjoint ou des enfants à charge (par famille)	0,686 \$		

Le prix de la prime est la conséquence directe de vos réclamations de médicaments et des frais administratifs du plan d'assurances.

Réclamations + Frais = Primes

Comment puis-je avoir un certain contrôle sur mes primes?

Quelques petits trucs afin de limiter les hausses de primes. Nous devrions modifier nos habitudes d'utilisation des médicaments. Comment? En discutant avec votre médecin de la pertinence de prendre certains médicaments, il pourra vous prescrire le médicament approprié. Car si le médicament est inapproprié, votre médecin devra vous fournir une autre prescription que vous devrez payer de nouveau, donc vous serez remboursés pour deux médicaments. Essayez de prendre le médicament générique, lorsque disponible. Il est beaucoup moins coûteux que le médicament original. Vous ne saviez pas qu'il faut magasiner vos médicaments? Mais oui, faites-le. Vous verrez, il y a une différence de prix entre les pharmacies; leurs frais d'administration sont différents.

Joyeuses fêtes

Nous voici à quelques jours des vacances des fêtes, un moment attendu par chacun de nous.

En cette fin d'année 2011, les membres de l'Exécutif aimeraient profiter de cette occasion pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes ainsi qu'un repos grandement mérité.

Que cette période des fêtes soit riche de joie et de gaieté. Profitez de cette période pour refaire le plein d'énergie et débiter la nouvelle année 2012 dans la joie, le bonheur et le bien-être.

Joyeux Noël et Bonne année 2012

Les membres du comité exécutif :

*Claude Bélanger, Luc Charbonneau,
Pierre Degray, Normand Poirier,
Roger Chartrand et Richard Delisle.*

MODIFICATIONS

Une des modifications apportées à la convention collective concerne l'appellation des classes d'emplois des concierges et ouvriers d'entretien. Le tableau ci-dessous vous dresse les modifications apportées à la convention collective 2010-2015.

Classe d'emplois avant la date de signature de la convention collective 2010-2015	Classe d'emploi depuis la signature de la convention collective 2010-2015)
Concierge (9 275 m ² et plus)	Concierge, classe I (9 275 m ² et plus)
Concierge (moins de 9 275 m ²)	Concierge, classe II (moins de 9 275 m ²)
Concierge de nuit (9 275 m ² et plus)	Concierge de nuit, classe I (9 275 m ² et plus)
Concierge de nuit (moins de 9 275 m ²)	Concierge de nuit, classe II (moins de 9 275 m ²)
Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II (aide-concierge, journalière ou journalier)	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II

COMITÉ EXÉCUTIF

**Votre bureau syndical est situé au 1050, 5e avenue
arrondissement Verdun, Montréal (QC) H4G 2Z7**

Le numéro de téléphone est le:

(514) 362-1125

Le numéro de télécopieur est le :

(514) 362-0728

Notre numéro de courrier interne est le:

804

Courriel:

scfp1208@qc.aira.com

Site web :

www.scfp1208.com